

PARIS / La situation financière des Départements nécessite une décision rapide du Gouvernement

PARIS / Le Bureau de l'ADF réuni ce mercredi 17 février a rappelé que la situation financière des Départements nécessite une décision rapide et claire de la part du Gouvernement.

Aujourd'hui un financement à bout de souffle, avec des recettes départementales qui ne couvrent plus des dépenses sociales incompressibles, ne permet plus à la majorité des Départements de remplir leurs missions de solidarité et de proximité.

Beaucoup d'entre eux ne pourront plus participer aux investissements des Contrats de Plan Etat-Régions (CPER) et beaucoup devront cesser de verser aux Caisses d'Allocations Familiales le montant des crédits du RSA.

Dominique BUSSEREAU et les membres du Bureau de l'ADF ont rappelé unanimement l'indispensable et immédiate prise en charge par l'Etat du financement du RSA.

L'ADF attend du Premier Ministre, s'il propose des solutions, que l'Etat prenne 2014 pour seule année de référence et qu'aucun transfert de recettes ne porte atteinte aux ressources fiscales des Départements.

Une délégation de l'ADF sera reçue le 25 février par le Premier Ministre et portera ces demandes.

Une Assemblée générale extraordinaire des Présidents des conseils départementaux sera réunie le 1er mars prochain pour décider de la position de l'ADF à la suite de la rencontre avec le Premier Ministre.

A propos de l'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une

association pluraliste qui réunit les présidents des 102 Départements (96 Départements métropolitains et 6 ultramarins). Elle remplit une triple mission :

- représenter les Départements auprès des pouvoirs publics ;
- constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux ;
- offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.